

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les maires albertains reconnaissent les héros des droits de la personne dans le cadre des célébrations de la Journée internationale des droits de la personne

Calgary, le 10 décembre 2007 : Les maires albertains ont reconnu aujourd'hui les héros locaux des droits de la personne en l'honneur de la Journée internationale des droits de la personne.

Le 10 décembre a été désigné Journée internationale des droits de la personne car cet événement souligne l'anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 par les pays membres. Au fil des ans, un réseau complet d'instruments et de mécanismes a été développé afin d'assurer la primauté des droits de la personne et de confronter toute violation de ces droits où qu'elle survienne.

En tant que Canadiens, nous devrions être particulièrement fiers aujourd'hui, sachant que John Peters Humphrey, lui-même Canadien, a été l'auteur principal de la Déclaration.

L'Alberta possède une longue histoire en matière de promotion des droits de la personne, du multiculturalisme et de l'équité. Les premières lois sur les droits de la personne ont été introduites en Alberta en 1966. Depuis ce temps, la législation a progressé et a été renforcée, notamment grâce à la *Human Rights, Citizenship and Multiculturalism Act* qui vise à protéger les Albertains de la discrimination.

Les Amis du Musée canadien des droits de la personne sont au cœur d'une campagne de financement qui vise le secteur privé et qui a pour objectif de recueillir des fonds en vue de la réalisation du Musée dont le coût total est de 265 millions \$. À ce jour, 83 millions \$ ont été recueillis du secteur privé, soit 5,6 millions \$ en Alberta, dont près de 80 000 \$ de l'*Alberta Teachers' Association* — ce qui équivaut à 2 \$ par membre — tel qu'il a été annoncé aujourd'hui à Edmonton.

Le 20 avril 2007, le premier ministre Stephen Harper a fait l'histoire en annonçant que le gouvernement du Canada avait l'intention de faire du Musée canadien des droits de la personne une institution fédérale. Cet établissement sera le premier musée national à être créé au Canada en 40 ans et le premier à être situé à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Le Musée a obtenu l'engagement de tous les niveaux de gouvernement ainsi que de 50 groupes ethnoculturels ou voués aux droits de la personne d'un océan à l'autre. En outre, le Musée compte parmi ses partisans plusieurs corporations, syndicats, associations et particuliers de partout au Canada. Visitez le site du Musée au www.canadianmuseumforhumanrights.com.

-30-

Pour obtenir des entrevues avec les coprésidents albertains de la campagne des Amis du Musée canadien des droits de la personne ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Lisa Rushka
Momentum Communications
(403) 816-1038
lisar@momentumcommunications.ca